

Délégation Territoriale de Meurthe-et-Moselle

Service Veille et Sécurité sanitaires et environnementales

Courriel : ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 57 29 02 49

Destinataire(s) :

MAIRIE DE VILLERUPT
PISCINE DE VILLERUPT

PISCINE DE VILLERUPT

Prélèvement et mesures de terrain du : **05/01/2021** à 10h35 réalisés pour l'ARS-DT54 par le laboratoire CARSO-LSEHL

Bassin concerné: PEDILUVES

Point de surveillance : PÉDILUVE INTÉRIEUR VILLERUPT

Code du point de surveillance : 0000005126

Motif du prélèvement: CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

PLV n° 05400146154

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité	
			Mini	Maxi
pH	7,4	unité pH	6,90	7,70
Chlore libre	5,90	mg(Cl ₂)/L		

Conclusion sanitaire

La chloration du pédiluve est satisfaisante.

Nancy, le 11 janvier 2021

Pour la Directrice Générale,
Le Chef du service VSSE



Karine THEAUDIN